

ASSOCIATION DU CANTON DE FRANGY

CENTRE AERE 2021

Ouvert aux enfants de 5 à 12 ans (nés entre 2016 et 2009), il aura lieu durant 3 semaines
à l'école maternelle de FRANGY

Du LUNDI 12 JUILLET AU VENDREDI 30 JUILLET 2021

AFIN D'ASSURER UN MAXIMUM DE SECURITE, CETTE ANNEE, EXCEPTIONNELLEMENT, NOUS N'ACCUEILLERONS QUE 30 ENFANTS PAR SEMAINE.

Les inscriptions se font à la semaine.

Les tarifs, toujours inchangés, évoluent en fonction du quotient familial

- Q.F. inférieur à 800 € : 95 € la semaine de 5 jours ou 76 € la semaine de 4 jours
- Q. F. de 801 € à 1000 € : 100 € la semaine de 5 jours ou 80 € la semaine de 4 jours
- Q.F. supérieur ou égal à 1001 € : 105 € la semaine de 5 jours ou 84 € la semaine de 4 jours.

Un justificatif de la C.A.F précisant votre Q.F. sera demandé. En cas d'absence de document, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Les bons de vacances délivrés par la C.A.F ou la M.S.A. sont acceptés. **Joindre les justificatifs.**

Le règlement du séjour se fait soit par chèque, espèces, virement bancaire (souhaité)

RIB de l'association :

DOMICILIATION : Crédit agricole des Savoie – Agence de Frangy

IBAN : FR76 1810 6000 3232 0011 0013 004

Code BIC - Code swift : AGRIFRPP881

Les chèques vacances sont acceptés.

Les inscriptions **se feront par courrier ou par mail (afrfrangy@gmail.com)**

Le dossier complet, comprenant la **fiche d'inscription** dûment complétée et signée (recto-verso) accompagnée de l'**attestation d'assurance**, éventuellement des **bons CAF/MSA**, de la **fiche sanitaire** également complétée recto-verso, ainsi que le **règlement** sont à adresser avant le 04 juin 2021 soit par mail, soit par courrier à cette adresse : A.F.R. FRANGY Chez Mme Marie-Pierre BOUILLE, Immeuble les Primevères, 426 route du Tram – 74270 FRANGY

Une permanence sera cependant assurée début juin, les date et heure vous seront communiquées ultérieurement.

Les documents nécessaires à l'inscription sont à télécharger sur le site de l'association : www.famillesrurales.org/frangy